

RENTRÉE SCOLAIRE 2024 – 2025

Toutes les **nouvelles inscriptions**
[1^{ère} année de maternelle (nés en 2021) et/ou nouveaux arrivants]
devront se faire au **Service des Affaires Scolaires** sur rendez-vous

DU JEUDI 1er FÉVRIER AU VENDREDI 1er MARS 2024 INCLUS

Les brochures sur les modalités d'inscription
sont disponibles à l'accueil des établissements suivants :

- ☞ Mairie
- ☞ Animation de Quartier
- ☞ Crèches
- ☞ Service des Affaires Scolaires
- ☞ Accueils de loisirs
- ☞ Ludothèque
- ☞ Bibliothèque

ou téléchargeables sur le site Internet de la Ville :
www.carrieres-sur-seine.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Email : sej@carrieres-sur-seine.fr

Téléphone : 01.30.86.89.42/01.30.86.89.45/01.30.86.89.39

Heures d'accueil du Service des Affaires Scolaires :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	08H30 – 12H00	13H30 – 17H00
MARDI	Fermé au public	13H30 – 17H00
MERCREDI	08H30 – 12H00	13H30 – 17H00
JEUDI	08H30 – 12H00	Fermé au public
VENDREDI	08H30 – 12H00	13H30 – 17H00

